



Mairie de
DURAVEL
 Code postal : 46700
 Tél : 05 65 36 50 01
 Fax : 05 65 30 65 63

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre janvier à 20 h 30,
 Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
 s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
 Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17.01.2022

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mme DAVID,
 M. ROUCH, Mme CAMPOURCY, MM. DARQUES-ROSE, DELTORT,
 FAYEMENDY.

Excusés : Mme DELAIR, M. DELMON, Mme BOON, M. LEVASSEUR,
 Mmes BROUSSE, HALL.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'avancée des travaux pour
 l'installation d'un nouveau columbarium au cimetière de Duravel. Les reste à
 réaliser 2021 pour ce programme s'élèvent à 5 000 €.

Il convient de prévoir 2 000 € supplémentaire pour la réalisation de la
 chape d'accueil et la finalisation de l'installation.

Monsieur le Maire propose d'inscrire cette somme à l'opération 90
 « cimetière » article 2315.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité et s'engage à
 reprendre cette même somme au budget primitif 2022.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
 Le Maire
 Gérard CALASSOU



Gérard CALASSOU
 Maire

ARRIVÉ le :

28 JAN. 2022

PREFECTURE DU LOT

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
 Présents : 6
 Votants : 6

OBJET

INSCRIPTION
 BUDGETAIRE

—
 OPERATION 90
 CIMETIERE
 ARTICLE 2315

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 28.01.2022

Publié ou notifié

le 04.02.2022